

veau Parti démocratique. Mais, comme l'a mentionné le député de Halifax plus tôt, la Constitution nous oblige, à ce moment-ci, à laisser le Sénat faire son devoir. Je n'ai pas l'intention de me lancer dans une discussion sur la question de savoir si je suis en faveur ou contre le Sénat à ce moment-ci, mais je tiens à dire aux députés ce qui m'irrite. Le député, en affirmant que les Canadiens se demandent ce que nous faisons ici, me donne mauvaise conscience.

En passant, le Sénat n'a pas adopté le projet de loi sur la TPS. La mesure s'en va au comité. Il ne faut pas induire les Canadiens en erreur en affirmant que le Sénat a docilement approuvé ou adopté la TPS. Mais là n'est pas la question.

Je crois vraiment que nous ressemblons tous à de vrais imbéciles. Les taux d'intérêt augmentent. Il y a une crise du logement. Le Canada traverse une crise de confiance. Nous avons passé les trois dernières heures à parler du Sénat du Canada, alors que nous devrions être en train de parler des vrais problèmes auxquels est confronté le pays.

M. Boyer: Il joue pour la galerie.

M. Mills: Je ne joue pas pour la galerie. Je dis aux députés que toutes ces discussions feraient perdre la tête à n'importe qui. Le pays traverse actuellement une crise de confiance.

J'en viens maintenant à ma question. Le député soutient que la Chambre fait des choses que les Canadiens doivent parfois trouver intrigantes. À son avis, les discussions que nous avons aujourd'hui sur le Sénat et sur ces 27 millions de dollars ne tomberaient-elles pas dans cette catégorie?

M. Gardiner: Monsieur le Président, je suis d'accord avec une partie des commentaires du député de Broadview—Greenwood. Nous savons tous, je crois, ce qui se passe actuellement dans le Parti libéral. Certains d'entre nous le savent; en tout cas, nous lisons entre les lignes. Le député fait des efforts sincères pour faire accepter ses propositions et ses idées par les candidats à la direction de son parti. C'est probablement une bonne chose. La plupart des candidats à la direction de son parti ne sont pas très clairs quand on leur demande quelle est exactement leur position sur certaines questions, et notamment sur la TPS.

Je sais que mon collègue lutte pour une idée qui concerne la politique fiscale et c'est tout à son honneur. Il travaille fort pour convaincre ses collègues de l'adopter.

Les crédits

Il déplore le débat d'aujourd'hui. J'avoue sincèrement que des chambres comme la nôtre font parfois des choses ou débattent parfois de questions que les Canadiens ne comprennent pas. Il est d'accord là-dessus.

Notre président aide beaucoup les gens qui regardent nos débats à la télévision: il prend un instant, de temps en temps, pour leur expliquer ce que nous faisons.

Ce que nous faisons, c'est que nous profitons de certaines occasions pour discuter de questions importantes, comme maintenant. Cette motion n'est pas frivole. Le débat sur l'avenir du Sénat qui se déroule à la Chambre est aussi sérieux que l'autre, au bout de la même rue, auquel prennent part les premiers ministres.

Nous discutons d'une motion qui porte sur 27 ou 40 millions de dollars par année. Le plus bête, c'est que ce soir, nous allons tous dire oui ou non à ce crédit et nous allons ainsi approuver une dépense de 27 millions de dollars presque sans débat. Je suis content que notre parti ait eu la prévoyance de présenter cette motion à la Chambre aujourd'hui pour que nous puissions avoir un débat sur l'avenir du Sénat.

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, je voulais seulement poser une question à mon collègue. Il a tenu certains propos sur la position des candidats à la direction du Parti libéral, et sur celle du Parti libéral lui-même, concernant la TPS. Plusieurs porte-parole du Parti libéral ont clairement indiqué que nous étions contre une mesure fiscale régressive. Nous connaissons la position du Sénat, qui a clairement indiqué qu'il donnerait aux Canadiens l'occasion de revoir cette taxe parce qu'elle a subi de nombreuses modifications, même depuis son adoption aux Communes. Le Sénat offrira une telle tribune pour permettre aux Canadiens d'intervenir.

• (1800)

Je voudrais poser une question très précise à mon collègue étant donné que les prises de position et les solutions de rechange à la proposition du gouvernement concernant la TPS l'inquiètent énormément. Puisque le Congrès du travail du Canada et le Nouveau Parti démocratique, dans les mémoires qu'ils ont présentés au comité permanent des finances de la Chambre des communes, ont fait valoir que la tenue d'une commission royale s'imposait parce qu'une réforme fiscale devrait se fonder sur les conclusions d'une telle commission, mon collègue